



# Bureau de la CLE

Compte-rendu de la réunion du

04 mai 2023

**Le Bureau composé de :**

Nom	Fonction	Le 04/05/2023
Gilles BENOIT	Président du SIVY	présent
Didier BRUGERE	Vice-président du Conseil Départemental du Cher <b>Président de la CLE</b>	présent
Xavier CREPIN	Vice-président du SCB	présent
Camille DE PAUL	Président du SMIRNE	Présent
Jean-Marie DELEUZE	Maire de Verneuil <b>Vice-président de la CLE</b>	Présent
Bernard DUPERAT	Vice-président de Bourges Plus <b>Vice-président de la CLE</b>	Présent
Fabien MATHIEU	Maire de Saint-Laurent	<i>excusé</i>
Benoit MOREAU	Président du SIAB3A	présent
Marielle DUBOIS	Représentant la Chambre d'agriculture du Cher	présent
Benoit PROFFIT	Représentant l'OUGC AREA Berry	présent
Anne-Marie et Jaques LAMY	Représentant Nature 18	présent
Gérard BARACHET	Représentant la Fédération du Cher pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	présent
Frédérique VIDALIE	Représentant la DDT du Cher	présent
Rémy MARQUES	Représentant l'Agence de l'eau Loire Bretagne	présent
<i>M. ou Mme le</i>	Représentant la DREAL Centre Val de Loire	-
<i>M. ou Mme le</i>	Représentant l'OFB – SD18	-

Compte rendu sommaire : 20230510/CF

**Étaient également présents :**

- Youvef ABDI, consultant, Acterraconsult
- Alexia JOURDIN, animatrice irrigation, AREA Berry
- Bastien GADAUD, chargé d'étude, FDAAPMA18
- Sophie SAILLARD, chargée de mission, DDT18
- Jérémy JOLIVET, responsable de la collectivité, SIVY
- Marie ARDIET, animatrice CT Concert'eau Cher, EP Loire
- Cécile FALQUE, animatrice du SAGE Yèvre-Auron, EP Loire

M. BRUGERE remercie les participants de leur présence, propose un tour de table et présente l'ordre du jour. Il accueille également M. GILET et Mme LE HIR de la Chambre d'agriculture du Cher qui accompagnent le SMIRNE pour la présentation du projet de Contrat du captage de Soulangis.

<b>1. AVIS : CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES YEVRE ET AFFLUENTS ET DEMANDE DE DIG ET AUTORISATION LOI SUR L'EAU .....</b>	<b>2</b>
<b>2. AVIS SUR LE CONTRAT TERRITORIAL DU CAPTAGE DE SOULANGIS .....</b>	<b>3</b>
<b>3. POINT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE HMUC CHER .....</b>	<b>4</b>
<b>4. LIFE EAU ET CLIMAT .....</b>	<b>4</b>
4.1. DESCRIPTION DU TERRITOIRE ET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ATTENDUS .....	4
4.2. FACTEURS DE SENSIBILITE DU BASSIN YEVRE-AURON .....	5
4.3. VULNERABILITE DU TERRITOIRE.....	5
4.4. IMPACTS POTENTIELS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR YEVRE-AURON .....	6

## **1. Avis : Contrat territorial milieux aquatiques Yèvre et affluents et demande de DIG et Autorisation loi sur l'Eau**

*Voir le support joint diapo 3 à 23*

M. BENOIT précise que ce Contrat fait suite à un 1<sup>er</sup> qu'il pense avoir été globalement bien accueilli sur le territoire. Le contrat 2023-2028 se veut à nouveau ambitieux tout en étant réaliste en terme de planification financière. Il rappelle que le SIVY bénéficie de l'accompagnement de l'Agence de l'Eau, la Région et le Département. Egalement que le SIVY souhaite maintenir l'ingénierie interne, le développement et la valorisation des compétences des agents au maximum.

M. JOLIVET détaille les éléments un peu nouveaux par rapport au 1<sup>er</sup> Contrat : le volet zones humides, zone d'expansion de crue, changement climatique, hydrologie... Dans la lignée du 1<sup>er</sup> CT le multipartenariat et la valorisation des initiatives locales seront renforcés.

Les échanges portent sur l'intervention chez les riverains privés que le SIVY cadre avec un double conventionnement quand cela est possible : au stade « réflexion » et ensuite pour la phase travaux si celle-ci se concrétise.

M. BRUGERE souligne le dynamisme du SIVY et l'intérêt indéniable des actions projetées.

Suite à la présentation du projet par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre - SIVY - en Bureau de CLE du 4 mai 2023, et après avoir examiné les enjeux et problématiques traités dans ce projet au regard des dispositions et règles du SAGE, l'avis du Bureau de la CLE est soumis au vote :

---

**Considérant les éléments présentés, le Bureau de la Commission Locale de l'eau du SAGE Yèvre Auron approuve le projet de 2<sup>ème</sup> Contrat Territorial Milieux Aquatique et émet un avis favorable à la demande de Déclaration d'intérêt Général et d'Autorisation Unique Environnementale déposée par le SIVY.**

*Les membres soulignent que le projet du SIVY contribue pleinement au souhait d'action forte sur la restauration des milieux aquatiques inscrit dans le SAGE, ceci afin de permettre la restauration de leurs fonctionnalités, et les services rendus associés, ainsi que favoriser la biodiversité.*

*Ils soulignent les actions transversales et ambitieuses proposées par le SIVY qui entrent en synergie avec d'autres grands enjeux du territoire comme la qualité et la quantité de la ressource en eau.*

*La pertinence des actions de connaissance et de communication, qui s'inscrivent pleinement dans la stratégie moyen terme du SIVY, est également relevée par les membres du Bureau de la CLE.*

---

RESULTAT DU VOTE : 12 POUR – 1 ABSTENTION / 13 VOTANTS

*Abstention de M. BENOIT Président du SIVY*

## **2. Avis sur le Contrat Territorial du captage de Soulangis**

*Voir le support joint diapo 24 à 44*

M. DE PAUL présente le contexte de ce 2<sup>nd</sup> contrat de captage. Il fait suite à un contrat ayant couvert la période 2013-2018 puis à l'animation d'un Groupe 30 000<sup>1</sup> de 2018 à 2022. Le captage comporte 2 forages, produit environ 1 million de m<sup>3</sup> d'eau par an pour alimenter 25 000 habitants, son aire d'alimentation se situe principalement sur la commune de Soulangis.

M. GILET et Mme LE HIR précisent les aspects techniques, financiers et la stratégie moyen terme du Contrat.

Les échanges portent sur l'engagement multipartenarial de ce 2<sup>nd</sup> contrat, son niveau plus ambitieux que le 1<sup>er</sup> et une 1<sup>ère</sup> prise en compte des aspects quantitatifs. M. LAMY souligne que les actions du Contrat restent du domaine incitatif ; Mme VIDALIE précise qu'il existe des dispositifs réglementaires qui en cas d'échec du Contrat pourraient être déployés. Mme DUBOIS indique que les volets réglementaires et coercitifs existent par ailleurs pour toutes zones.

Les échanges portent sur les aspects économiques gagent de la réussite du Contrat : il faut que les agriculteurs puissent s'insérer dans ces mesures agro-environnementales tout en vivant de leurs productions.

---

<sup>1</sup> Le plan Écophyto 2, 2015, a pour ambition d'engager 30 000 exploitations agricoles dans la transition vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques.

---

**Considérant les éléments présentés, le Bureau de la Commission Locale de l'eau du SAGE Yèvre Auron approuve le projet de 2ème Contrat Territorial du captage de Soulangis.**

Les membres de la CLE soulignent :

- l'engagement multi partenarial qui démontre l'intérêt des synergies d'action ;
  - le fait que les actions proposées soient intégratrices des différents aspects liés à la qualité des eau sur cette masse d'eau classées également en risque sur le paramètre phytosanitaire ;
  - leur intérêt pour la démarche ;
  - la mobilisation territoriale sur le long terme ;
  - les objectifs de baisse des taux de nitrates et de molécule phytosanitaire dans la durée.
- 

RESULTAT DU VOTE : 11 POUR – 2 ABSTENTIONS / 13 VOTANTS

*Abstention de M. DE PAUL, Président du SMIRNE, et M. BENOIT, Président du SIVY et Vice-président du SMIRNE*

### **3. Point d'avancement de l'étude HMUC Cher**

*Voir le support joint diapo 45 à 46*

Les échanges portent sur les difficultés de récolte des données et les besoins de connaissances primordiaux pour une démarche robuste.

M. BRUGERE partage le retour d'expérience, présenté en commission territoriale de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne la veille : l'étude HMUC Fouzon, affluent du Cher, seule étude de ce type achevée sur le bassin.

Mme VIDALIE informe que la DREAL Centre Val de Loire réunit le lendemain les DDT et DREAL du bassin pour évoquer des points méthodologiques de ces démarches. Elle en profite pour présenter Mme SAILLARD, arrivée à la DDT en avril, qui sera l'interlocutrice privilégiée des SAGE dans le cadre de ses fonctions de « chargée de mission politique de l'eau ».

### **4. LIFE Eau et climat**

Mme FALQUE présente à nouveau Youcef ABDI, consultant du bureau d'étude Acterra, en charge de la conception de l'outil « prise en compte du changement climatique dans les documents de planification de la gestion de l'eau ».

#### *4.1. Description du territoire et des changements climatiques attendus*

*Voir le support joint – diapo 47 à 57*

Les échanges portent sur l'hétérogénéité ressentie du climat sur le territoire, les précipitations notamment sont plus importantes sur le nord du bassin que le sud. Les membres du Bureau ont conscience que les éléments présentés sont des tendances et gardent en tête que les situations extrêmes et la variabilité interannuelle ne sont ainsi pas bien représentés même si la planification devra

les intégrer. M. ABDI précise que les précipitations sont quasiment le paramètre le plus difficile à représenter dans les modèles climatiques selon les experts.

**Il n'y a pas de modifications majeures souhaitées sur les éléments de description du rapport n°1 (paragraphe 2 et 3). Les tendances à considérer sont validées.**

#### *4.2. Facteurs de sensibilité du bassin Yèvre-Auron*

*Voir le support joint – diapo 58 à 71*

Il s'agit bien de décrire la situation actuelle. Le principe est avoir la situation de laquelle on part pour projeter les tendances vues précédemment, cela à l'aide d'indicateurs pour lesquels on peut faire des classes de « sensibilité » chiffrées, pas seulement « à dire d'expert ».

Les principales discussions/propositions portent sur :

- Indicateur « étiage marqué » -> mettre « baisse » des VCN10 à la place de « évolution » (ou mettre les % en négatif).
- Taux d'exploitation de la ressource à l'étiage : il s'agit du rapport entre le débit prélevé et le débit estival du cours d'eau, en %. Les données utilisées sont celles de l'état des lieux du SDAGE Loire Bretagne qui appliquent un ratio de consommation sur les prélèvements selon leurs usages<sup>2</sup>. Mme JOURDIN demande pourquoi cet indicateur est proposé dans le projet « demande en eau agricole » alors qu'il concerne tous les usages ? Mme FALQUE rappelle qu'il s'agit d'une description de la situation de laquelle on part ; par ailleurs en terme de planification le levier d'action est sûrement plus important sur les prélèvements pour l'irrigation agricole que celui sur l'eau potable ou industriel (qui reste un consommateur minime sur le territoire), constat qui ne dédouane en aucun cas les autres usagers d'actions de sobriété.
- Utiliser l'indicateur « artificialisation des sols » pour attirer l'attention sur des sous-bassins mais l'enlever de grille globale pour qualifier la sensibilité du territoire.

#### *4.3. Vulnérabilité du territoire*

*Voir le support joint – diapo 72 à 78*

Les principales discussions/propositions portent sur :

- Rappeler les niveaux de référence dans les tableaux synthétiques si possible ;
- Remplacer la « variabilité saisonnière » des débits par l'évolution des bas débits car la période estivale est celle générant le plus de restrictions et donc d'impacts économiques qui pourraient être importants à prendre en compte dans la planification.

---

<sup>2</sup> Eau Potable : 20 % de consommation (et donc 80 % de restitution au milieu, après épuration), industrie hors centrales électriques : 7 % de consommation (et donc 93 % de restitution au milieu), irrigation, élevage et alimentation des canaux : 100 % de consommation ; centrales électriques : environ 30 % de consommation (hormis Cordemais à consommation-quasi nulle et Montpezat dont la dérivation est entièrement consommée pour le bassin).

**Le Bureau s'accorde sur les intitulés des 3 projets et les niveaux de sensibilité et d'exposition pour chacun ; ces éléments sont synthétisés dans les 3 fiches ci-après.**

*4.4. Impacts potentiels du changement climatique sur Yèvre-Auron*

*Voir le support joint – diapo 79 à 84*

**La matinée étant déjà écoulée, ce point est reporté à une prochaine réunion qui se tiendra le jeudi 8 juin à 9h00 à la DDT du Cher (salle Champagne berrichonne).**

Mme FALQUE rappelle qu'une autre réunion sera nécessaire en septembre pour finaliser le test.

M. ABDI attire l'attention sur le fait que Acterra évalue cette 2<sup>nd</sup> réunion à une journée complète de travail.

**M. BRUGERE remercie les membres du Bureau présents pour leur participation, les invite à partager un buffet dans la cour de la Fédération, qu'il remercie pour son accueil et sa proposition de visite de sa maison de la pêche et la nature.**

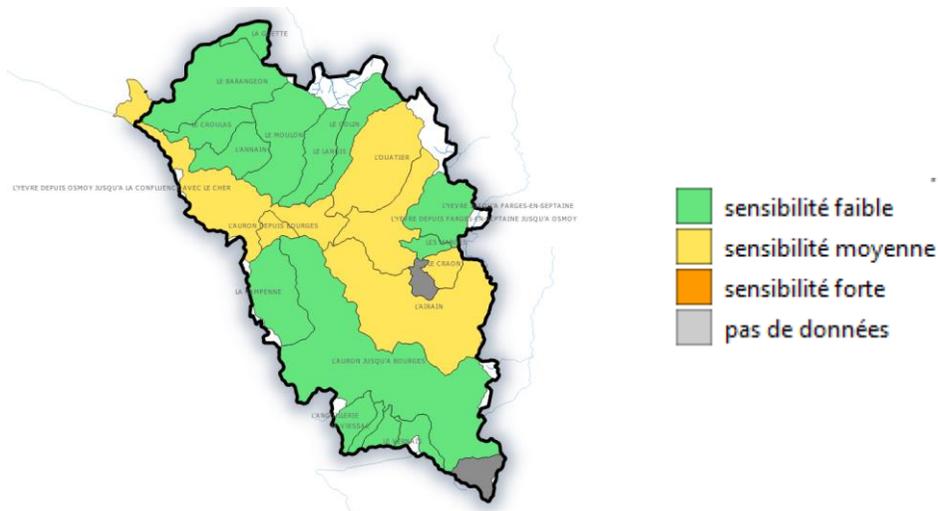
# PROJET 1 : CAPACITE D'AUTOEPURATION / SENSIBILITE A L'EUTROPHISATION DES COURS D'EAU

Facteurs climatiques	Facteurs non climatique
<ul style="list-style-type: none"> <li>↗ Températures</li> <li>↗ nb de journées chaudes</li> <li>↘ Débits étiage</li> </ul>	Sensibilité physique des cours d'eau : état morphologique et artificialisation, présence de plans d'eau. Rejets ponctuels et pollutions diffuses

## Sensibilité globale du SAGE

Projet 1 : sensibilité globale SAGE	Faible	Moyenne	Forte
Etat morphologique	[3 - 5]	[6 - 7] 7	[8 - 9]
Taux d'étagement	< 10%	10 – 40% 20.2%	> 40%
Plans d'eau	<1% 0.59% de la surface	[1% - 3%]	> 3
Rejets ponctuels	Pression peu élevée 62% de la surface	Pression moyenne	Pression élevée
Pollution diffuse	Non classé	Classement infra-communal	Classement communal 98.5% de la surface
<b>Sensibilité globale</b>	[5-7]	<b>[8-11]</b>	[12-15]

## Sensibilité par masse d'eau



## Exposition de demain

Projet 1	Niveau d'exposition		
	Faible	Moyen	Fort
Température		+2.18° (ref : 11.5°)	
Nb de journées chaudes (>25°) estivales			+19j en été (ref : 35j)
Nb de jours +35°		+4j (ref : 1j)	
Bas débits (décile 10)			-40%
<b>Niveau d'exposition global du SAGE</b>			<b>x</b>

## Croisement de vulnérabilité

Sensibilité globale	Moyenne											
Exposition globale	Forte											
Vulnérabilité du SAGE	<table border="1" style="text-align: center;"> <tr> <td>3</td> <td style="color: red; font-size: 2em;">X</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> </table> <p>Niveau 4/5 : fortement vulnérable</p>			3	X		2			1	2	3
3	X											
2												
1	2	3										
Particularité de territoire (bassin + sensible etc)	Bassin présentant des sensibilités plus fortes (Airain, Ouatier, Yèvre amont et aval)											

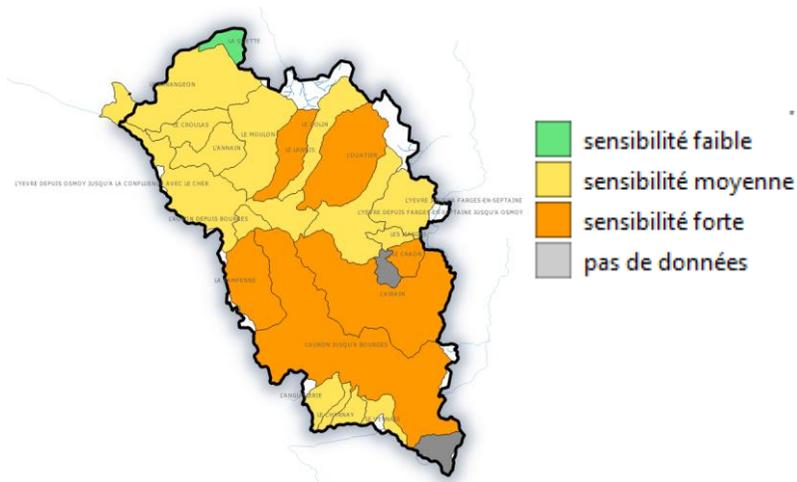
## PROJET 2 : DESEQUILIBRE QUANTITATIF STRUCTUREL

Facteurs climatiques	Facteurs non climatique
<ul style="list-style-type: none"> <li>↘ Débits</li> <li>↗ Variabilité des débits</li> <li>→ Précipitations</li> <li>↗ Evapotranspiration</li> <li>↘ Infiltration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des cours d'eau à étiage marqué</li> <li>Une tendance à la baisse des eaux souterraines</li> <li>Taux d'exploitation de la ressource</li> <li>Artificialisation des sols</li> </ul>

### Sensibilité globale du SAGE

Projet 2	Faible	Moyenne	forte
Etiages marqués – évolution des VCN10	<-5%	[-5% à -20%]	>-20%
Taux d'exploitation de la ressource	7% de la surface (1/5 stations)	73% de la surface (3/5 stations)	20% de la surface (1/5 stations)
Etat des eaux souterraines – part de piezo avec tendance évolution des niveaux journaliers à la baisse	0	0 à 30%	> 30%
<b>Sensibilité globale</b> Classe si 3 critères	[3-4]	[5-7]	[8-9]
Classe si 2 critères	<=2	[3-4]	[5-6]
			<b>282% en moyenne</b>

### Sensibilité par masse d'eau



### Exposition de demain

Projet 2 facteurs climatiques	Niveau d'exposition		
	faible	moyen	fort
Débits moyens			-25% du débit médian
Bas débits			-40% des bas débits
Baisse saisonnière des débits		2 saisons/4 Baisse estivale et automnale	
Précipitations	- 3j /an -16mm/450mm avril-oct		
Evapotranspiration		+ 2j > 6mm/j	
Infiltration		Env -20% été	
<b>Niveau d'exposition global du SAGE</b>		<b>x</b>	

### Croisement de vulnérabilité

Sensibilité globale	Forte		
Exposition globale	Moyenne		
Vulnérabilité du SAGE 1 : pas vulnérable 2 : peu 3 : moyennement 4 : fortement 5 : très fortement	3		
	2		<b>X</b>
	1	2	3
	Niveau 4/5 : fortement vulnérable		
Particularité de territoire (bassin + sensible etc)			

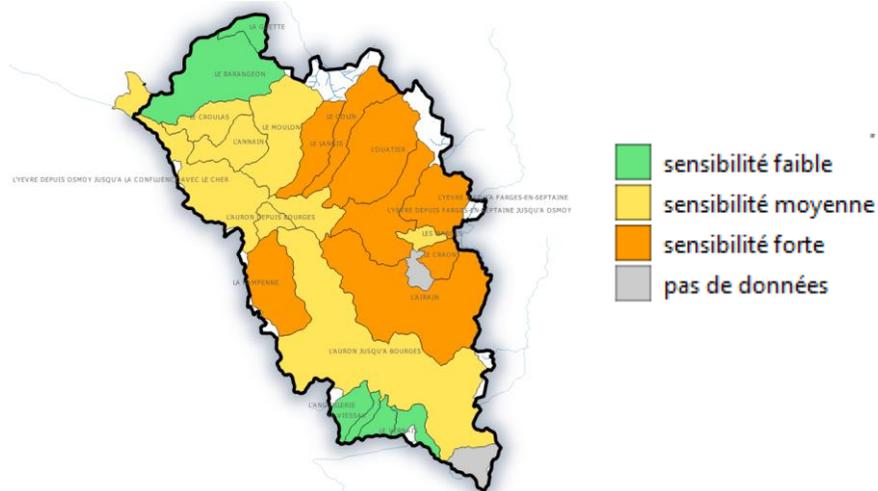
## PROJET 3 : EVOLUTION DE LA DEMANDE EN EAU AGRICOLE

Facteurs climatiques	Facteurs non climatique
→ Précipitations ↗ Evapotranspiration ↗ Températures ↗ Nb de journées chaudes ↗ Nb de journée anormalement chaud	Réserve utile des sols Intensité de l'irrigation agricole Taux d'exploitation de la ressource

### Sensibilité globale du SAGE

Projet 3	Faible	Moyenne	Forte
Réserve utile des sols	>100 mm	50-100 mm	< 50 mm <b>45% de la s<sup>2</sup> du SAGE</b>
Intensité de l'irrigation	<5mm <b>45.6% de la s<sup>2</sup> du SAGE</b>	[5 à 15] 35.9% de la s <sup>2</sup> du SAGE	>15 mm 18.5% de la s <sup>2</sup> du SAGE
Taux d'exploitation de la ressource	0% à 20%	20 à 60%	> 60% <b>282%</b>
Sensibilité globale du SAGE	[3-4]	[5-6]	[7-9] <b>7</b>

### Sensibilité par masse d'eau



### Exposition de demain

Projet 3	Niveau d'exposition		
	faible	moyen	fort
Précipitations	- 3j /an -16mm/450mm avril-oct		
Evapotranspiration		+ 2j > 6mm/j (ref : 3j)	
Température		+2.18°C (ref : 11.5°C)	
Nb de journées chaudes (>25°) estivales			+19j en été (ref : 35j)
Nombre de journées anormalement chaudes <sup>10</sup>		+ 14j en hiver (ref : 10j) + 9j printemps (ref : 13j)	
<b>Niveau d'exposition global du SAGE</b>		<b>x</b>	

### Croisement de vulnérabilité

Sensibilité globale	Forte									
Exposition globale	moyenne									
Vulnérabilité du SAGE 1 : pas vulnérable 2 : peu 3 : moyennement 4 : fortement 5 : très fortement	<table border="1"> <tr> <td>3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>2</td> <td></td> <td><b>X</b></td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> </tr> </table> <p>Niveau 4/5 : fortement vulnérable</p>	3			2		<b>X</b>	1	2	3
3										
2		<b>X</b>								
1	2	3								
Particularité de territoire (bassin + sensible etc)	Airain, Yèvre amont, COL, Rampenne									